



## Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI

(Abidjan, le 26 mars 2009)

**Hamadoun Touré (Porte-parole ONUCI) :** Messieurs les journalistes, bonjour ! Bienvenue à ce point de presse hebdomadaire que je vais commencer par l'actualité. L'actualité c'est la réunion initiée lundi par le Président Laurent Gbagbo pour la mise en œuvre du 4<sup>ème</sup> Accord complémentaire de Ouagadougou. Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, YJ Choi, a pris part à cette rencontre et suit attentivement les consultations destinées à donner un nouveau coup de fouet au processus de paix.

Le Représentant spécial encourage toutes les parties à continuer de s'impliquer pour que les résultats atteints dans l'identification puissent être consolidés et permettre la publication sans délai d'un chronogramme électoral avec les étapes. J'y reviendrai tout à l'heure. Auparavant, je voudrais indiquer que la publication d'un tel chronogramme va dans le sens des intérêts des Ivoiriens pour au moins quatre raisons :

Premièrement, les populations ivoiriennes attendent de bénéficier des dividendes de la paix de manière plus durable et de manière plus concrète, à travers l'exécution d'activités de développement.

Deuxièmement, les investisseurs étrangers veulent ajuster leurs plans d'investissement, outil essentiel pour la relance économique en Côte d'Ivoire;

Troisièmement, les élections devraient aboutir à la mise sur pied d'un gouvernement plus harmonieux et plus efficace, car un Gouvernement de Transition, par définition, ne devrait pas durer trop longtemps ;

Enfin, et c'est le quatrième point, il s'agit de rétablir la crédibilité de la Côte d'Ivoire qui n'a plus de date ni de période pour les élections depuis près de cinq mois, c'est-à-dire depuis le 30 novembre 2008.

En ce qui concerne l'identification, que j'avais abordée dans mon introduction, selon les dernières statistiques enregistrées dans notre base de données, le nombre de personnes enrôlées avoisine 5,9 millions. Le chiffre exact dont nous disposons est de 5 898 723 personnes.

A ce sujet, l'ONUCI salue les initiatives prises par les opérateurs techniques pour effectuer les paiements au profit des agents d'identification dont les mouvements de grève ont perturbé le déroulement normal des opérations dans certaines localités. A ce jour, l'ONUCI constate une timide reprise de l'identification en certains endroits du pays.

Ayant observé les difficultés d'ordre logistique dans le cadre de l'identification dans la région du Bas Sassandra, l'ONUCI a mis à disposition 22 groupes électrogènes, ce qui vient s'ajouter au soutien déjà donné en d'autres circonstances et en d'autres endroits.

Sur le plan de la reconstitution des registres perdus ou détruits, les informations en notre possession font état de 81 811 requêtes reçues et qui concernent les naissances, les décès, les mariages et autres. Il convient de noter que 25 762 requêtes ont été jusqu'à présent traitées, parmi lesquelles 22 389 ont été acceptées et 3 373 rejetées.

Voilà, mesdames et messieurs ce que j'avais pour introduire notre rencontre d'aujourd'hui. Si vous avez des questions, je suis à votre disposition.

***Paulin Zobo (Fraternité Matin) : La semaine dernière le chef de la Division de l'Assistance Electorale (DAE) de l'ONUCI, avait fait cas de 563 centres de collectes qui n'étaient pas encore fonctionnels. Avec la timide reprise, avez-vous pu constater l'effectivité de la reprise dans ces centres ?***

**HT :** Après le début des paiements, nous espérons que les centres vont être ouverts, mais ils n'ont pas encore eu l'occasion de l'être parce que vous savez, les paiements sont entrain d'être effectués dans des endroits où les centres étaient déjà ouverts. C'est peut-être après cela que nous pourrons espérer que les autres centres aussi suivront le mouvement, mais il est encourageant de constater que les agents d'identification ont commencé à recevoir leur dû et nous espérons que ce mouvement va se poursuivre pour qu'il n'y ait pas d'interruption dans le futur.

***Alexis Tannoh (Le Jour Plus) : Je voudrais revenir sur la rencontre que le Chef de l'Etat a initiée depuis lundi. Particulièrement, la question du départ des Com-zones et leur remplacement par les préfets, coince. Je voudrais savoir à ce point là, quelle est la part de l'ONUCI dans le redéploiement de l'Administration ?***

**HT :** La part de l'ONUCI dans le redéploiement de l'Administration comporte deux volets. Il y a un volet d'assistance technique où nous donnons notre expertise aux autorités concernées, notamment l'organisation chargée de la structure. C'est le CNPRA, chargé du redéploiement de l'Administration, mais il y a aussi l'assistance logistique qui concerne le déplacement de certains Préfets de leur lieu de résidence à leur lieu d'affectation pour faciliter leurs mouvements. Il en est de même pour les magistrats. Comme vous le savez, les magistrats ont un rôle très important à jouer dans le cadre du processus d'identification et de recensement des électeurs. C'est cet appui que nous donnons. Nous donnons aussi notre appui pour que la question que vous venez d'évoquer c'est-à-dire celle des Commandants de Zone (Com-Zones), puisse trouver une solution. Vous savez que Ouaga IV prévoit une solution dans ce sens, dans le cadre de la réunification du pays par le rétablissement de l'autorité de l'Etat sur tout le territoire. Nous donnons-là également un appui avec les contributions de nos experts militaires aux réunions du Centre de Commandement

Intégré (CCI) qui participent aux réunions des 4 Généraux, c'est-à-dire les deux Généraux des forces impartiales et les deux Généraux des Forces armées ivoiriennes pour essayer de trouver une solution à cette question centrale dans la mise en œuvre du 4<sup>ème</sup> Accord complémentaire de Ouagadougou.

***Ebenezer Viwami (Alerte Info) : J'ai deux petites questions. Tout à l'heure vous avez dit qu'une transition ne devrait pas durer longtemps. Je voudrais savoir s'il y a un délai maximum pour une transition ? La seconde question vous avez demandé que cela soit fait dans un bref délai. Je voudrais savoir si vous pensez que toutes les conditions sont déjà remplies pour l'obtention d'un chronogramme ?***

**HT :** Pour la première question, j'ai donné la définition du mot transition. J'ai donné une définition, j'allais dire étymologique, du mot transition. Ça veut dire : mouvement vers autre chose, par opposition à la permanence qui est quelque chose de durable et presque de définitif. Un Gouvernement de transition a un rôle bien précis pour exécuter des tâches bien données en attendant l'arrivée du Gouvernement, j'allais dire définitif, conformément au mandat qui a été donné par les mandants que sont les électeurs. La deuxième question qui consiste à savoir si les conditions sont remplies, nous, à notre niveau, nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour que les conditions soient remplies. Nous encourageons nos partenaires à en faire de même pour qu'on puisse avoir ce chronogramme électoral sans délai. Je n'ai pas dit dans les brefs délais, j'ai dit sans délai.

***Paulin Zobo (Fraternité Matin) : Une des questions d'actualité cette semaine ou bien la semaine écoulée, c'est interpellation de M Anaky Kobéna, Président du MFA à la suite des déclarations qu'il a faites lors de l'émission télévisée « l'Invité de la Première ». Je voudrais savoir s'il a saisi l'ONUCI par rapport à la situation qu'il a vécue et quelle a été la réaction de l'ONUCI ?***

**HT :** A ma connaissance, au moment où je vous parle, l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, n'a pas été saisie par M Anaky Kobéna. Je voudrais juste ajouter, vous n'avez pas posé la question, je voudrais juste ajouter que nous encourageons toutes les parties ivoiriennes à tout faire pour que cet incident ne perturbe pas le déroulement normal du processus de paix.

Voilà ! Apparemment, je crois qu'on a fait le tour des questions. Merci d'être venus. Je vous donne rendez-vous jeudi prochain

\*\*\*\*\*

***Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:***

Hamadoun Touré, Porte-parole,  
Tél. : +225-06203317 ; Portable : + 225-05990075 ; Fax : +225-06203320  
Email: [hamadoun@un.org](mailto:hamadoun@un.org).

<http://www.onuci.org>